



Ce que cache l'éclat des bijoux : Un appel à l'action adressé au secteur de la joaillerie

Les bijoux sont censés être un symbole de beauté, d'amour et d'engagement. Chaque année, les consommateurs achètent près de 300 milliards de dollars de bijoux, pour eux-mêmes ou ceux qu'ils aiment. Mais de nos jours, il suffit de moins en moins de mettre en avant une belle histoire de beauté, d'amour et d'engagement – les clients veulent aussi être certains que les cristaux et métaux précieux de leurs bijoux ont été acquis de façon responsable.

Or les conditions dans lesquelles l'or et les diamants sont extraits peuvent être brutales. Les mineurs – dont des enfants – sont souvent blessés ou tués dans les périlleuses carrières d'or ou de diamant. Des peuples autochtones et d'autres personnes vivant près des grandes mines sont déplacés de force. Dans les zones de conflit, les civils souffrent profondément du fait que des groupes armés brutaux et des réseaux criminels s'enrichissent en exploitant l'or et les

diamants. Les mines polluent les cours d'eau et les sols en libérant des produits chimiques toxiques, mettant en danger la santé et les moyens de subsistance de communautés entières.

Les sociétés joaillières ne prennent pas assez de mesures pour s'assurer qu'elles choisissent leurs fournisseurs de façon responsable et beaucoup d'entre elles ne publient pas de rapports publics et transparents sur les mesures qu'elles disent entreprendre avec la diligence requise. Ces sociétés comptent souvent sur le Responsible Jewellery Council (Conseil pour les pratiques responsables dans la joaillerie), une organisation qui rassemble plus d'un millier de sociétés de la chaîne d'approvisionnement de la joaillerie. Pourtant le Responsible Jewellery Council met en avant des normes qui permettent à des sociétés d'être certifiées même si elles ne soutiennent pas les droits humains fondamentaux. Le processus de Kimberley, un autre procédé souvent utilisé par les sociétés, se concentre de façon trop étroite sur les diamants ayant un lien à des forces rebelles, est applicable seulement aux diamants bruts et n'attribue aucune responsabilité aux sociétés. Quant aux gouvernements, ils exigent rarement des acteurs de la joaillerie qu'ils fassent les vérifications nécessaires au sujet des droits humains. Les États-Unis et l'Union européenne ont adopté des lois sur l'approvisionnement responsable en or (ainsi qu'en étain, tungstène et tantale), mais davantage de pays ont besoin de suivre leur exemple et les lois devraient s'appliquer à une plus grande diversité de minerais.

Les sociétés joaillières peuvent répondre à la demande de bijoux de provenance éthique en plaçant la responsabilité et la transparence au cœur de leurs activités – d'ailleurs quelques-unes ont déjà commencé à le faire. Selon les normes facultatives disponibles, établies par les Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques, les sociétés sont censées exercer leur « *devoir de diligence* » en mettant en place un processus pour identifier les risques de violation des droits humains, répondre à ces risques et rendre compte de leurs efforts au public et à des auditeurs indépendants.

Nous, les ONG et syndicats soussignés, appelons les professionnels de la joaillerie à transformer leurs promesses d'approvisionnement responsable en mesures efficaces.

Les sociétés de joaillerie devraient :

- Mettre en place et en œuvre une solide politique établissant les vérifications nécessaires le long de la chaîne d'approvisionnement et l'intégrer aux contrats passés avec leurs fournisseurs, en suivant les cinq étapes décrites dans le « Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque » ;
- Assurer une chaîne de traçabilité de l'or et des diamants en exigeant et évaluant notamment les preuves des transactions commerciales ainsi que la provenance des minerais et les itinéraires de transport depuis les fournisseurs ;

- Évaluer les risques relatifs aux droits humains tout le long de la chaîne d'approvisionnement et réagir à ces risques, y compris en s'assurant que les travailleurs ont le droit de se syndiquer et qu'ils ont accès à des recours efficaces ;
- Faire évaluer leur propre comportement et celle de leurs fournisseurs à travers des audits de tiers indépendants ;
- Publier des rapports annuels sur les vérifications nécessaires au sujet des droits humains, mentionnant quels risques ont été identifiés, quelles mesures ont été prises et quels investissements ont été faits à cet égard ;
- Publier les noms de leurs fournisseurs d'or et de diamants, ainsi que des informations sur la participation de leurs fournisseurs à d'éventuels mécanismes d'audit par des tiers ;
- Rechercher activement des possibilités de se procurer de l'or et des diamants auprès de mines artisanales et à petite échelle qui ne sont pas associées à des violations des droits humains et qui sont disposées à s'engager dans des processus crédibles de légalisation et de formalisation ;
- Soutenir des initiatives visant à améliorer le respect des droits humains dans les communautés minières artisanales et à petite échelle, notamment à travers la formalisation, la mise en œuvre du devoir de diligence et les initiatives communautaires de promotion des droits ;
- S'engager dans des initiatives multipartites conçues pour renforcer l'approvisionnement responsable en minerais et le devoir de diligence dans toutes les industries et tous les secteurs ; y compris dans les coopératives et les syndicats.

Amnesty International

Anti-Corruption Trust of Southern Africa

Arbeitsgruppe Schweiz Kolumbien ask! (Swiss Working Group on Colombia, Suisse)

Artisanal Gold Council (Canada)

Centre for Natural Resource Governance (Zimbabwe)

Child Labor Coalition (États-Unis)

Coalition de la Société Civile de la Région de Grands Lacs contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles (RD Congo)

Ecumenical Institute for Labor Education and Research (Philippines)

Enough Project (États-Unis)

Gesellschaft für bedrohte Völker (Society for Threatened Peoples STP, Suisse)

Global March Against Child Labor

Global Witness

Groupe d'Appui aux Exploitants des Ressources Naturelles (RD Congo)

Groupe de Recherche et de Plaidoyer sur les Industries Extractives (Côte d'Ivoire)

Human Rights Watch

India Committee of the Netherlands (Pays-Bas)
IMPACT (Canada)
IndustriALL Global Union
International Corporate Accountability Roundtable
International Labor Rights Forum
MIHOSO International (Ghana)
National Consumers League (États-Unis)
New Light Children Centre Organization (Tanzania)
Public Eye (Suisse)
Réseau de Lutte Contre La Faim (Cameroun)
Solidarity organisation Afrikagrupperna (The Africa Groups of Sweden)
Stop Child Labour Coalition (Pays-Bas)
Swedwatch (Suède)
Zimbabwe Environmental Law Association (Zimbabwe)